



**Relais
Nordik inc.**

Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'horaire du N/M Bella Desgagnés ajusté en raison de la directive de réduction de vitesse émise par le gouvernement fédéral

Rimouski, le 29 avril 2019 — La Compagnie Relais Nordik, opérateur de la desserte maritime de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord, a annoncé aujourd'hui qu'elle doit ajuster son horaire afin de pouvoir respecter la directive du ministre des Transports, du ministre des Pêches et Océans et de la Garde côtière canadienne de limiter la vitesse de navigation à 10 nœuds dans les secteurs désignés.

Suivant l'imposition de la limite de vitesse pour la protection des baleines noires, Relais Nordik est dans l'obligation d'ajuster l'horaire du Bella Desgagnés étant donné le transit plus long pour les trajets Sept-Îles — Port-Menier et Port-Menier — Havre-Saint-Pierre, autant en aval qu'en amont.

Sur le trajet en aval, le navire quittera maintenant Rimouski à 21 h 30 les lundis pour atteindre Sept-Îles à 8 h 30 les mardis. Cela permettra de compenser pour un plus long transit entre Sept-Îles — Port-Menier — Havre-Saint-Pierre où la zone de vitesse réduite s'applique.

Par conséquent, et jusqu'à nouvel ordre, certaines modifications à l'horaire ont dû être apportées pour les ports de Rimouski à Port-Menier en aval, ainsi que pour plusieurs ports en amont, dont tous ceux situés de La Romaine à Rimouski. L'arrivée à Rimouski est maintenant prévue à 12 h 30.

Le nouvel horaire, joint à ce communiqué, est également disponible sur le site internet de Relais Nordik au www.relaisnordik.com.

— 30 —

Source : Francis Roy
Président-directeur général
Relais Nordik
Tél. : (418) 723-8787
www.relaisnordik.com



BELLA DESGAGNÉS

RAVITAILLER EXPLORER

HORAIRE AJUSTÉ DU N/M *BELLA DESGAGNÉS*

(28 avril 2019 jusqu'à la levée de la restriction de vitesse par le gouvernement du Canada)

TRAJET AVAL

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Rimouski			Lundi	21:30
Sept-Îles	Mardi	08:30	Mardi	12:30
Port-Menier	Mardi	20:00	Mardi	22:15
Havre-Saint-Pierre	Mercredi	04:45	Mercredi	06:45
Natashquan	Mercredi	13:30	Mercredi	15:00
Kegaska	Mercredi	17:45	Mercredi	19:45
La Romaine	Mercredi	22:15	Jeudi	01:00
Harrington Harbour	Jeudi	07:45	Jeudi	10:15
Tête-à-la-Baleine	Jeudi	12:00	Jeudi	14:30
La Tabatière	Jeudi	16:30	Jeudi	18:30
Saint-Augustin	Jeudi	21:45	Jeudi	23:45
Blanc-Sablon	Vendredi	06:30	Vendredi	11:00

TRAJET AMONT

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Saint-Augustin	Vendredi	16:00	Vendredi	17:30
La Tabatière	Samedi	00:15	Samedi	01:45
Tête-à-la-Baleine	Samedi	03:45	Samedi	04:45
Harrington Harbour	Samedi	06:30	Samedi	08:00
La Romaine	Samedi	14:45	Samedi	16:45
Kegaska	Samedi	19:15	Samedi	20:45
Natashquan	Samedi	23:30	Dimanche	00:30
Havre-Saint-Pierre	Dimanche	07:15	Dimanche	08:45
Port-Menier	Dimanche	15:15	Dimanche	17:00
Sept-Îles	Lundi	00:30	Lundi	02:30
Rimouski	Lundi	12:30		

N.B. Horaire à l'heure avancée de l'Est (HAE)

Note importante

La mission principale du navire est la livraison des marchandises destinées à la population, en plus de leur fournir un moyen de transport fiable et sécuritaire hebdomadairement. Le voyage n'est donc pas une croisière traditionnelle.

Les escales sont par conséquent déterminées par le temps nécessaire au chargement et déchargement des marchandises. Leur durée peut aussi être réduite ou augmentée si le navire, pour diverses raisons opérationnelles, doit récupérer du retard ou prendre de l'avance sur son horaire afin de pallier des conditions de navigation défavorables.

En raison des contraintes imposées par les conditions de navigation, l'horaire n'est aucunement garanti. Ainsi, si vous avez réservé un autre moyen de transport pour votre retour à la maison à la fin de votre voyage en mer (avion, traversier, autocar ou train), nous vous conseillons de prévoir de 36 à 48 heures d'intervalle entre votre débarquement du navire et votre embarquement avec l'autre transporteur.